# LES POLITIQUES PUBLIQUES MUSÉALES EN FRANCE D'HIER À AUJOURD'HUI




## Texte intégral d'Inès

### Introduction

Quand on parle de politiques publiques muséales, on pense à tout ce que l'État et les collectivités territoriales font pour fairevivre les musées : protéger le patrimoine, soutenir la création artistique et, surtout, permettre à chacun de profiter de la culture.
Les musées français ont beaucoup changé au fil du temps. Longtemps, ils étaient surtout fréquentés par les élites et les personnes cultivées. Peu à peu, ils se sont ouverts au grand public et sont devenus des lieux où l'on apprend, où l'on découvre et où l'on transmet des savoirs. Ces changements ne sont pas tombés du ciel : ils doivent beaucoup auxbouleversements politiques, aux guerres, aux mouvements sociaux et aux attentes nouvelles des citoyens.
Avant de rédiger notre questionnaire et notre guide d'entretien, nous avons voulu nous constituer une base de connaissancescommune. L'idée était simple : mieux comprendre notre sujet pour poser ensuite des questions plus précises et plus pertinentes. Voici ce que nous avons retenu.

### 1. Pourquoi les musées ont-ils été créés ?

Les premiers musées modernes apparaissent en Europe à partir du XVIIIe siècle. En France, la Révolution marque unvrai tournant : en 1793, le Louvre ouvre ses portes comme musée public. Jusque-là, les œuvres restaient dans les collections des rois, de l'Église ou de particuliers.
On a ensuite développé les musées pour plusieurs raisons à la fois : conserver le patrimoine, instruire la population, rendre les collections visibles par tous, construire une identité nationale et donner envie de découvrir la culture. Les musées se sontainsi vu confier des missions culturelles, éducatives, scientifiques et patrimoniales.









**Texte intégral d'Inès**

## 2. Musées publics et musées universitaires : quelles différences ?

Les musées publics s'adressent en général à un large public. Ils conservent, exposent, éduquent et font de la médiation. Selon les cas, ils dépendent de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'un autre organisme public.
Les musées universitaires, eux, sont rattachés à un établissement d'enseignement supérieur. Ils mêlent souvent collections,recherche, enseignement et médiation, et leurs collections peuvent être scientifiques, historiques, artistiques ou pédagogiques.
Les deux types de musées peuvent très bien accueillir le grand public. La vraie différence tient plutôt à leur tutelle, à leurs objectifs et à la place qu'ils accordent à la recherche et à l'enseignement.

## 3. Des difficultés qui changent selon les époques

Aux XVIIIe et XIXe siècles, les collections n'étaient pas toujours faciles d'accès et les moyens de conservation restaient limités. Certaines acquisitions étaient d'ailleurs liées aux guerres et à l'expansion coloniale.
Pendant les deux guerres mondiales, les œuvres ont été exposées aux bombardements, aux pillages et aux destructions. Des musées ont fermé et des collections ont été déplacées pour les mettre à l'abri. Dans la seconde moitié du XXe siècle, il a falluaccueillir des publics plus nombreux et plus variés, financer la restauration des œuvres et repenser la médiation.
Aujourd'hui, les musées doivent composer avec les coûts de fonctionnement, la transition numérique, les enjeux écologiques,l'inclusion des publics et les débats sur la provenance et la restitution des collections.




**Texte intégral d'Inès**

## 4. Gouvernements et priorités politiques : quelle influence ?

Les choix des gouvernements et des collectivités pèsent sur les financements, les projets et les orientations des musées. Sous la Révolution, des collections royales deviennent accessibles au public. En 1959, André Malraux devient le premier ministredes Affaires culturelles et contribue à structurer une politique culturelle nationale.
Dans les années 1980, on renforce le soutien à la création, à la démocratisation culturelle et à la diffusion des œuvres. À partir des années 2000, l'éducation artistique et culturelle, la rénovation des établissements et le numérique gagnent du terrain.
Un changement de majorité peut bien sûr modifier les priorités. Mais certaines politiques durent au-delà d'un mandat, parce que les institutions et les engagements pris sont pensés sur le long terme.

## 5. Pendant et après les guerres

Les guerres ont rendu la protection du patrimoine plus urgente. Pendant la Première Guerre mondiale, les établissements situés dans les zones menacées ont dû prendre des mesures pour protéger leurs collections.
Pendant la Seconde, des œuvres ont été évacuées, tandis que d'autres ont été pillées, notamment lors des spoliations nazies.
Après 1945, il a fallu reconstruire les bâtiments, rechercher les œuvres volées, réorganiser les collections et renforcer les dispositifs de protection. Les musées ont aussi pris une place importante dans la transmission de l'histoire et de la mémoire collective.









**Texte intégral d'Inès**

## 6. Quand les régimes politiques influencent les contenus culturels

Un musée ne vit pas hors du monde : il évolue dans un contexte politique et n'échappe pas totalement aux idéologies de son époque. Certains régimes ont utilisé les institutions culturelles pour imposer leur vision de l'histoire et de l'identité nationale.

Sous le régime de Vichy, entre 1940 et 1944, certaines politiques culturelles mettent en avant des représentations traditionnelles de la nation.

Dans l'Allemagne nazie, l'exposition « Art dégénéré », organisée en 1937, sert à discréditer des œuvres modernes jugées incompatibles avec l'idéologie du régime.

Ces exemples rappellent que le choix des œuvres, la façon de les présenter et les textes qui les accompagnent façonnent notre compréhension de la culture. D'où l'importance de la liberté scientifique, de la diversité des interprétations et de l'indépendance des institutions.

## 7. Les guerres de décolonisation et leurs conséquences

Les guerres de décolonisation et les indépendances ont transformé les relations entre la France et les pays qu'elle avait colonisés. Les musées français conservent des objets venus de ces territoires, acquis dans des conditions très différentes : achats, échanges, missions scientifiques, mais aussi domination, violence ou pillage.

Après les indépendances, des États et des communautés ont demandé que leur patrimoine soit reconnu et, parfois, que certains objets leur soient rendus. Ces demandes ont poussé les musées à étudier la provenance de leurs collections, à remettre en question certaines présentations, à tenir compte de l'histoire coloniale et à développer des partenariats culturels.









**Texte intégral d'Inès**

## 8. La restitution des biens culturels

Restituer un bien culturel, c'est le rendre à un pays, à une communauté ou à une personne qui en revendique légitimement la propriété.
En France, les collections publiques sont protégées par le principe d'inaliénabilité : elles ne peuvent pas être vendues ou transférées librement. Pour permettre une restitution, il faut donc souvent une loi spécifique.
En 2021, la France a ainsi rendu au Bénin 26 œuvres du trésor royal d'Abomey, prises lors de la conquête française du royaume du Dahomey à la fin du XIXe siècle.
Ces restitutions posent beaucoup de questions : d'où viennent les objets, comment ont-ils été acquis, qui peut en demander le retour, comment seront-ils conservés, et comment les pays peuvent-ils coopérer ?

## 9. Quelques repères historiques et sociaux

**Mai 68.** Les événements de Mai 68 ont remis en cause les institutions, les formes traditionnelles d'autorité et les inégalités sociales. Dans le domaine culturel, ils ont nourri les débats sur la liberté de création, la place de l'art dans la société et la démocratisation culturelle. Ils n'ont pas créé cette politique à eux seuls, mais ils ont contribué à interroger l'idée que l'on se faisait traditionnellement de la culture.

**Les émeutes urbaines.** Celles de Vaulx-en-Velin, en 1990, ont mis en lumière les inégalités, le chômage, les discriminations et les relations parfois tendues entre les jeunes et les institutions. Peu à peu, les projets culturels ont été associés aux politiques de cohésion sociale et de développement des territoires.









**Texte intégral d'Inès**

Un musée peut proposer des ateliers, valoriser les expressions locales et créer des espaces de dialogue, sans pour autant régler seul les difficultés sociales.

**La culture pour tous.** Cette notion vise à rendre la culture accessible à tous, quels que soient l'âge, les revenus, l'origine ou le niveau d'études. Concrètement, cela passe par des tarifs réduits, des ateliers, des visites adaptées, des expositions itinérantes ou des outils numériques. Mais ouvrir les portes ne suffit pas : il faut aussi penser aux obstacles économiques, géographiques et symboliques.

**La politique de la ville.** Née dans les années 1980, elle cherche à réduire les inégalités entre territoires et à améliorer lesconditions de vie dans les quartiers prioritaires. Les musées peuvent y contribuer en s'associant à des associations, des écoles et des structures de proximité.

### 10. Rendre les musées plus accessibles

L'accessibilité a plusieurs dimensions : physique, sensorielle, intellectuelle, financière et sociale. Les musées peuvent adapter leurs bâtiments, proposer des audioguides, des maquettes tactiles, des visites en langue des signes, des documents en « facileà lire et à comprendre », des ateliers adaptés ou des tarifs accessibles.
L'enjeu, au fond, c'est que chacun puisse participer à la vie culturelle et se sentir légitime dans un musée. L'accessibilité ne concerne donc pas seulement les aménagements : elle touche aussi la médiation et l'accueil.









**Texte intégral d'Inès**

## 11. Faciliter l'accès des jeunes à la culture

Les jeunes sont un public important pour les politiques culturelles, et plusieurs dispositifs cherchent à leur ouvrir les portes des musées. Depuis le 4 avril 2009, les collections permanentes des musées nationaux sont gratuites pour les moins de 26 ans ressortissants de l'Union européenne. Le pass Culture permet aux jeunes éligibles de financer certaines activités et offres culturelles. Les sorties scolaires et les projets d'éducation artistique et culturelle font eux aussi découvrir les musées.
Pourtant, la gratuité ne règle pas tout. Le transport, le manque d'information, l'éloignement ou le sentiment que « les musées, ce n'est pas pour nous » restent des freins bien réels.

## 12. Des passerelles entre culture et éducation

L'éducation artistique et culturelle (EAC) permet aux élèves de découvrir les arts, de rencontrer des artistes et des professionnels, et de pratiquer eux-mêmes. Les musées y participent avec des visites pédagogiques, des ateliers, des rencontres, des projets autour des collections ou des expositions réalisées par les élèves.
Imaginons une classe qui visite un musée d'art contemporain, analyse des œuvres, puis réalise une création collective : c'est typiquement le genre de projet qui stimule la créativité, la curiosité, l'expression personnelle et l'esprit critique. Grâce à ces partenariats entre écoles, collectivités et institutions culturelles, l'éducation et la culture se rapprochent.









**Texte intégral d'Inès**

## 13. Les formations artistiques au lycée et à l'université

Les politiques éducatives et culturelles ont favorisé le développement des formations artistiques. Au lycée, selon les établissements, les élèves peuvent choisir des enseignements en arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, musique ou théâtre.

À l'université, les cursus en histoire de l'art, arts plastiques, médiation culturelle, muséologie ou conservation du patrimoine préparent à plusieurs métiers du secteur, et les écoles d'art forment les artistes et les professionnels de la création. Ces formations développent des compétences artistiques, ouvrent l'accès aux métiers de la culture et renforcent les liens entre enseignement et institutions culturelles.

## Synthèse

Au fil de notre recherche, une chose ressort clairement : le rôle des musées s'est élargi progressivement. D'abord pensés pourconserver et présenter le patrimoine, ils ont pris en charge des missions éducatives, sociales et culturelles beaucoup plus larges.

La Révolution française, les guerres mondiales, Mai 68, la décolonisation et les évolutions de la société ont tous contribué àles transformer. Depuis la création du ministère des Affaires culturelles en 1959, les politiques publiques ont surtout renforcé la protection du patrimoine, la diffusion de la culture et l'accessibilité. Aujourd'hui, les musées font face à de nouveaux défis : inclusion, diversité des publics, restitutions, numérique, transition écologique et participation des citoyens.




# LES POLITIQUES PUBLIQUES MUSÉALES EN FRANCE D'HIER À AUJOURD'HUI




## Texte intégral d'Inès

### Problématique envisagée

Comment les politiques publiques muséales en France ont-elles évolué au gré des transformations historiques et sociales, et dans quelle mesure aident-elles aujourd'hui à rendre la culture accessible à tous ?

### Questions pour préparer le guide d'entretien

D'après vous, comment les missions des musées ont-elles évolué ces dernières décennies ?
Quelles sont aujourd'hui les principales difficultés des musées pour mettre en œuvre les politiques culturelles ?
Les politiques publiques actuelles permettent-elles vraiment de rendre les musées accessibles à tous ?
Comment les musées s'adaptent-ils aux attentes des jeunes générations ?
Quel rôle les musées peuvent-ils jouer pour réduire les inégalités culturelles ?
De quelle façon les évolutions politiques influencent-elles le fonctionnement des musées ?
Quelle place occupent aujourd'hui la décolonisation et la restitution dans les politiques muséales ?
Comment imaginez-vous les musées de demain ?

### Sources et pistes documentaires

Ministère de la Culture – culture.gouv.fr : pages sur les musées de France, la politique des publics, l'éducation artistique et culturelle et les restitutions.
Musée du Louvre – louvre.fr : histoire du musée et de ses collections.
Musée du quai Branly – Jacques Chirac – quaibranly.fr : collections, histoire et enjeux de présentation des cultures.
Pass Culture – pass.culture.fr : présentation du dispositif et conditions d'accès.